

L'ÉCOUTILLE

SEPTEMBRE 2007 Volume 14 No4

PARC NAUTIQUE LÉVY OBTIENT
UNE COTE DE HAUT NIVEAU
AU PROGRAMME DE CLASSIFICATION
DES MARINAS DU QUÉBEC

—page 5—



Parc Nautique Lévy (1984) Inc.

4685, Rue St-Laurent - C.P. 46029 - LÉVIS (Québec) - G6V 8S3

Téléphone: (418) 833-9421

Télécopieur: (418) 833-7461

Courriel: info@parcnautiquelevy.qc.ca

Site Web: www.parcnautiquelevy.qc.ca

Parc Nautique Lévy, constamment en effervescence, désire faire une banque de candidats potentiels au poste de maître de port, maître de port suppléant, préposé(es). Si vous ou quelqu'un de votre entourage êtes intéressé par l'un de ces postes, veuillez faire parvenir le curriculum vitae à l'attention du directeur du personnel.

Yvan Blanchet
Directeur du personnel

ADMINISTRATEURS

Commodore

M. Jean-Marc Lafrance

Vice-commodore

M. Alain Fradette

Secrétaire

M. Jacques Demers

Trésorier

M. André Langevin

Directeur du personnel

M. Yvan Blanchet

Directeur des travaux (bassin)

M. Marc Brochu

Directeur des travaux (terrain)

M. Georges Leblanc

Représentant de la ville de Lévis

M. Simon Théberge

L'Écouteille est publié

par Parc Nautique Lévis (1984) Inc. au rythme de 6 numéros par année. Imprimé à 300 exemplaires, il est distribué gratuitement à ses membres. Sa réalisation est rendue possible grâce à la générosité de ses commanditaires et le travail bénévole des membres.

ADMINISTRATEUR RESPONSABLE
Jacques Demers

RESPONSABLE TECHNIQUE
Marc Royer

COLLABORATEURS

Yvan Blanchet
Germain Bussières
Jean-Marc Lafrance
Georges Leblanc
François Grégoire
Pierre Dorval
Jean-Luc Lemieux
Hugo Royer

RECRUTEMENT ET PUBLICITÉ
Lucie Poudrier

CORRECTRICE
Cécile Therrien

INFOGRAPHIE
Maude Baillargeon

Personnel 2007

Secrétaire administrative

Mme France Côté

Maître de port

M. Michel Lecours

Maître de port adjoint

Gardiens de nuit

M. Marcel Vézina

M. Damien Langlois

Préposés

M. Jean-Olivier Vallières-Lafrance

M. Carl Poirier

M. Julien Theytaz

M. Francis Guay

M. Thomas Desrosiers

La publication de l'Écouteille est rendue financièrement possible grâce à la générosité de nos commanditaires. Nous tenons à remercier ceux qui, année après année, nous permettent de vous livrer un bulletin de liaison qui informe sur la vie de la marina. Nous remercions également ceux qui nous accompagnent pour une première année. Nous invitons tous nos lecteurs à les encourager, ce sera votre façon de leur dire merci.

RÉFECTION DU QUAI IMPÉRIAL : UNE ÉTAPE IMPORTANTE EST FRANCHIE!

par **Jean-Marc Lafrance**

Donnant suite à une résolution de son comité exécutif, la Ville de Lévis a tenu, le 24 août dernier, une première séance du comité de travail pour la réfection du Quai impérial.

Rappelons-nous que cette décision autorisait le principe de la réfection de ce quai dans son ensemble en y intégrant l'aménagement d'une plateforme de pêche avec pieux d'acier, selon les recommandations formulées par la firme Roche dans son rapport final sur l'aménagement du Quai impérial. La Ville de Lévis a recommandé également la constitution d'un groupe de travail pour élaborer un échéancier prévisionnel, une proposition de montage financier de manière à cibler les partenaires intéressés par ce projet.

Le comité de travail est constitué de représentants de la Ville de Lévis, de M. Simon Théberge qui est notre conseiller municipal et membre du conseil d'administration de Parc Nautique Lévy, de représentants du Ministère

des ressources naturelles et de la faune, de la Zone d'intervention prioritaire de la région de Québec/Chaudières-Appalaches et de votre commodore.

Les partenaires ont procédé à la détermination du rôle de chacun d'entre eux et ont convenu d'élaborer un projet d'entente afin de bien circonscrire la nature exacte de leurs engagements.

Le groupe de travail a défini la première esquisse d'une proposition de montage financier, incluant l'identification des partenaires potentiels.

Parc Nautique Lévy a fait valoir à cette occasion la classification qu'elle a obtenu de la part de l'Association Maritime du Québec, classification qui témoigne d'un état général de très bonne qualité.

Parc Nautique Lévy a fait valoir également la nature de sa contribution à ce projet, contribution qui portera, pour l'essentiel, sur l'entretien du site et de la vigie quant à sa

sécurité. Parc Nautique Lévy aura à participer également à l'élaboration du document promotionnel sur la réfection du Quai impérial, document qui servira de point d'appui à la démarche à entreprendre avec les partenaires financiers.

Le groupe de travail contribuera à élaborer un plan de match détaillé qui sera proposé à la Ville de Lévis pour décision finale.

Tous les membres du groupe de travail ont été unanimes à reconnaître la qualité du projet qui est sur la table, ainsi que son originalité.

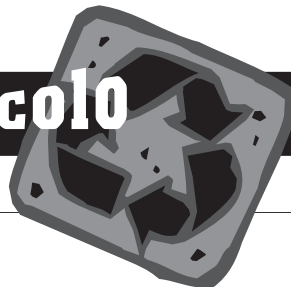
Il faut comprendre que la nouvelle proposition d'action repose sur l'intégration du Quai impérial à l'aménagement de la bande riveraine et à son inclusion dans les actifs touristiques de la Ville de Lévis.

Les prochaines parutions de l'Écouteille permettront de suivre l'évolution du dossier.



POUR UN PARC NAUTIQUE LÉVY + ÉCOLO

par **Georges Leblanc**, directeur des travaux (terrain)



La direction de Parc Nautique Lévy est sensibilisée à l'écologie, à la récupération et à la propreté de ses lieux et installations; afin d'atteindre l'objectif d'avoir une marina propre et accueillante, de nouveaux équipements ont été installés et sont maintenant disponibles pour vous tous.

- NOTICE -

Un cabanon situé dans l'enclos attenant à l'atelier abrite maintenant des équipements destinés à la récupération :

- des huiles usées,
- des antigels,
- des essences contaminées,
- des filtres à l'huile
- des chiffons et serviettes contaminés

Ces installations contribuent à améliorer nos services aux membres et facilitent la disposition de ces matières polluantes ...

Votre collaboration nous est indispensable afin que tous ensemble nous réussissions à faire briller Parc Nautique Lévy.

Merci à l'avance !



Ernest Boutin Inc.

MAÎTRES ÉLECTRICIENS

Installation • Réparation
Industriel • Commercial • Résidentiel

32, du Bel-Air, Lévis, Qc G6V 6K8
Tél.: (418) 837-2900 Fax : (418) 837-3096
Courriel : eboutininc@videotron.ca



ASCENSEURS Design INC.

Manufacturier de composantes d'ascenseurs
Spécialité: cabine d'ascenseurs
■ Québec ■ Montréal

ALAIN DUPONT
1865, A.R. Decary
Duberger (Québec)
G1N 3Z8

Tél.: 418.681.2023
Fax: 418.681.4439
Internet: www.asc-design.qc.ca
Email: adupont@asc-design.qc.ca



Steven Blaney

Député
Lévis-Bellechasse



Pièce 623
Éd. de la Confédération
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tél.: (613) 992-7434
Télé.: (613) 995-6856
BlaneS@parl.gc.ca

115, chemin President Kennedy
Pièce 101
Lévis (Québec) G6V 6C8
Tél.: (418) 830-0500
Télé.: (418) 830-0504
www.stevenblaney.ca



Yvan Pelletier, président

5000, rue des Replats, Québec (Québec) G2J 1N2
Tél.: (418) 624-1290 • Télécopieur : (418) 624-2725

4600, boul. de la Rive-Sud, Lévis (Québec) G6W 5N6
Tél.: (418) 837-3681 • Télécopieur : (418) 837-7150



PARC NAUTIQUE LÉVY OBTIENT UNE COTE DE HAUT NIVEAU AU PROGRAMME DE CLASSIFICATION DES MARINAS DU QUÉBEC.

par Jean-Marc Lafrance, commodore

Par Nautique Lévy a obtenu une cote de 4/5 au programme de classification des marinas du Québec, programme géré par l'Association Maritime du Québec.



Le programme est axé sur la qualité des services offerts aux plaisanciers afin de mesurer sur des standards uniformes, l'ensemble des marinas qui s'inscrivent à cette démarche.

La participation à ce programme est facultative. Le Conseil d'administration a convenu, à l'unanimité, de s'inscrire à ce programme qui permet de mesurer, de façon impartiale et objective, la qualité de nos installations et de nos services.

Le programme de classification comporte plusieurs parties dont le poids relatif est différent. L'aire nautique compte pour 30% des résultats alors que l'aire terrestre compte pour 20% des résultats. L'accueil et le service comptent pour 23%, les installations sanitaires 14% et les activités terrestres et nautiques pour 8%.

Toutes les installations de la marina sont répertoriées et évaluées quant à leur qualité. Chacune des installations et chacun des équipements font l'objet d'un classement par niveau de 0 à 5, le

niveau 5 étant la cote supérieure.

À titre d'exemple, le niveau 5 pour l'ensemble de l'aire nautique, indique que l'état en est impeccable, alors que le niveau 0 signifie que l'état est inacceptable.

Pour chacune des parties de l'évaluation, une marina peut gagner des points de bonification ou de démerite selon le cas. Pour l'ensemble de l'aire nautique, nous avons obtenu la cote maximale de 5 ancres. Pour l'ensemble de l'aire terrestre, la cote obtenue est de 4 ancres. Pour l'accueil et les services, nous avons obtenu 5 ancres. Pour les installations sanitaires, la cote est de 3 ancres. Pour les activités terrestres et nautiques, la cote est de 5. La cote globale est de niveau 4 ce qui signifie que l'état général du Parc est très bon. Ces résultats sont très encourageants. Ils témoignent abondamment des efforts réalisés au cours des dernières années par les conseils d'administration afin de rehausser la qualité des installations et de nos services. Des investissements importants ont été alloués au cours des cinq dernières années pour la réfection des pontons, des dents de peigne et de la capitainerie. Il faut croire que ces investissements ont porté fruit.

L'évaluation de la qualité des services n'est pas seulement reliée à la hauteur des dollars qui ont été investis. Elle est le résultat des efforts du personnel de Parc Nautique Lévy qui a montré sa ténacité et son dévouement à offrir des services de qualité pour

les membres et les visiteurs de notre marina.

Je tiens à souligner de façon particulière, le travail réalisé par le directeur des travaux, Georges Leblanc, le directeur du personnel, Yvan Blanchet ainsi que l'ensemble des préposés qui ont travaillé avec énergie à la préparation de notre examen de passage.

Nous entendons souvent des critiques sur nos installations, nos équipements et nos services. Cela démontre bien que tout est perfectible. Cela démontre aussi qu'une bonne critique doit pouvoir s'appuyer sur des comparables. C'est ce que le programme de l'AMQ nous permet de faire de façon pratique. Et puis entre nous, cela nous donnera une impulsion vers le futur, une énergie nouvelle à s'améliorer en continu en respectant ce que nous avons de meilleur: un site merveilleux, des partenaires responsables, des membres prêts à s'investir pour l'intérêt collectif et surtout des personnes qui investissent leur confiance dans l'avenir de notre marina.

Nous recevrons d'ici peu un panonceau officiel de l'Association Maritime du Québec qui attestera de façon officielle la classification de notre marina. Nous pourrons l'afficher avec fierté et nous aurons la responsabilité, dans les mois et années à venir, à faire en sorte de maintenir et même d'améliorer cette classification.



JEUX DU QUÉBEC SEPT-ILES 2007

par **François Grégoire**

C'est au début du mois d'août que se déroulaient les finales provinciales des Jeux du Québec à Sept-Iles. Parc Nautique Lévy, par le biais de la région Chaudière-Appalaches, y présentait 3 athlètes.

La meilleure performance fût celle de Marc-Antoine Mercier dans la classe dériveur solitaire. Marc-Antoine s'est classé 15ème sur 37 participants.

Dans la classe Optimist, François Poirier s'est classé en 24ème position sur 39. Catherine Mercier, de son côté, y est allé pour l'expérience et n'a pas participé à toutes les courses. Sa 39ème position

mérite tout de même des félicitations. Un autre athlète, Jacky Faucher d'Adstock près de Thetford Mines, s'est vu octroyer la 35ème position, toujours dans la classe Optimist.

Les athlètes n'ont pas eu la tâche facile dans la Baie de Sept-Iles. L'eau y était froide et les conditions météo différentes à chaque jour: beaucoup ou peu de vent, calme plat ou vagues, pluie, etc.

Une belle expérience pour tous ces jeunes qui y ont vécu, somme toute, une expérience inoubliable.



Julie Morin (accompagnatrice), Catherine Mercier (athlète), Eric Couture (chef de la délégation de Chaudière-Appalaches) ainsi que l'énergique François Poirier (athlète).

François Poirier, tatoué du logo des Jeux du Québec.

Photos: François Grégoire

Comme vous le savez, notre secrétaire, Madame Lucie Poudrier, a décidé de prendre sa retraite à la fin du mois d'août 2007.

Madame Poudrier a débuté ses fonctions en 1999. Son excellent travail, sa disponibilité et son dévouement envers les membres de la marina ont grandement contribué à l'essor de Parc Nautique Lévy.

Nous remercions sincèrement Madame Poudrier de ses bons services et lui souhaitons une bonne retraite.

Yvan Blanchet
Directeur du personnel



La Corporation Parc Nautique Lévy est heureuse d'annoncer l'arrivée de Madame France Côté, à titre de secrétaire, dans son équipe.

Diplômée en secrétariat, elle a travaillé pour l'organisme gouvernemental SOQEM pendant 10 ans.

Madame Côté possède toutes les qualités pour vous offrir un service professionnel, efficace et sympathique. Elle est entrée en fonction le 13 août dernier.

Nous lui souhaitons la bienvenue!

Yvan Blanchet
Directeur du personnel

Un service soigné... un travail de qualité

Une équipe professionnelle



Depuis 1987, nous vous offrons des services de déménagement 7 jours. Équipements et assurances complets. Local et longue distance. Estimation gratuite.

Québec
Bur.: (418) 833-8366
(418) 655-0885

André Boivin, propriétaire



CMMTO
Corporation des maîtres
mécaniciens en tuyauterie
du Québec

Tél.: 418-837-7969
Fax: 418-837-7243

MARCEL LEBLANC & FILS INC.
*Entrepreneurs en plomberie et chauffage
Industriel, Commercial et Résidentiel*

**5, LOUIS-BRÛLOT
LÉVIS, QUÉ. G6V 6X4**

Saison 2007

RÉGATES
CCPNL



REGATTA

par **Marc Royer**

La première partie du calendrier des courses organisées par le CCPNL comptait 10 manches et s'est terminée par la manche double à Neuville.

Vendredi le 17 août, sous la pluie, était lancée la seconde partie du calendrier qui comprendra

7 courses, dont la «Course St-Laurent» qui sera disputée en 2 manches samedi le 8 septembre

Samedi le 15 septembre, P.N.L. est l'hôte de la «Coupe Ville de Lévis» inscrite dans le cadre du «Championnat Régional de Yachting de Québec».

CCPNL tiendra sa soirée «Hommage aux régatiers» vendredi le 12 octobre, 18h00, au salon des membres de la capitainerie, soirée où seront remis les trophées mis en jeu par le CCPNL.

ET DAVID TERRASSA GOLIATH (GRÂCE À SON HANDICAP), SUITE

par **Hugo Royer**

Pour faire suite à l'article de la précédente parution de l'Écouteille, je vous présente différentes méthodes et principes de calcul de compensation du temps avec leurs avantages et inconvénients. Chacun doit toutefois admettre qu'aucune solution ne sera parfaitement équitable et que les facteurs extérieurs, prévisibles ou non, tel que vent, courant et autres éventualités, peuvent avoir des conséquences des plus dramatiques sur le résultat d'une course.

La méthode de calcul des temps compensés directement en relation avec le handicap PHRF est la méthode **temps distance** et implique de connaître la longueur du parcours.

De par son principe même, la méthode **temps distance** assume une vitesse moyenne donnée pour chaque bateau. Cette méthode aura donc des ratés si les conditions de course changent, c'est-à-dire si la course progresse sensiblement plus lentement ou plus rapidement.

Donc intervient la méthode **temps sur temps**. Elle est la plus utilisée et a été élaborée afin de supprimer le facteur distance du calcul et pour donner un premier niveau de correction pour le rythme de la course. Le principe est de convertir le handicap PHRF en un facteur de correction du temps.

$$\text{FACT. CORR.} = \frac{A}{B + \text{HAND}}$$

Le dénominateur (B+HAND) représente le nombre de secondes requises pour parcourir un mille nautique sur l'orthodromie, ou $3600 / (B + \text{HAND})$ la vitesse moyenne en nœuds. Le facteur "A" n'a aucune incidence sur le classement d'une course, seulement sur les marges entre les temps. Le facteur "A" est généralement sélectionné pour donner un facteur de correction moyen de 1,00 pour la flotte en course.

Le facteur numérique "B" fixé à 508 représente la conversion en **temps sur temps** qui donnera les mêmes résultats qu'en utilisant la méthode **temps distance** si les bateaux progressent au rythme prévu par les

handicaps, c'est-à-dire dans des conditions normales ou moyennes. Si le rythme de la course diffère de la normale, soit plus lent ou plus rapide, la correction du temps s'en trouve modifiée dans les mêmes proportions, la correction n'étant plus fixée sur la distance. Les corrections demeureront également représentatives pour les parcours lents (ex: course toute au près) ou les parcours rapides (ex: course toute au portant). Malgré ces avantages, la méthode **temps sur temps** n'est pas une panacée et conserve des ratés dans le cas où le courant joue un rôle déterminant sur un parcours. Sur notre plan d'eau, les heures des régates sont normalement prévues le plus près possible de l'étable et la méthode **temps sur temps** donnera donc des résultats acceptables sans avoir à relever la longueur

des parcours et se à soucier des conditions de navigations.

Pour une flotte de voiliers régatant avec des handicaps fort différents, plus le courant deviendra fort par rapport à la vitesse des voiliers, moins la justice sera bien rendue. En partie pour cette raison, des classes sont créées, regroupant les bateaux du même type ou d'handicap semblable, lorsque suffisamment de concurrents se présentent.

Pour les courses où la vitesse moyenne du courant peut être évaluée avec un risque limité d'imprécision, une correction peut être prise en compte avec la méthode **temps sur temps** par l'ajout d'un terme pour ajuster la partie de l'équation qui constitue la vitesse du bateau, et ce, en écartant la donnée "distance"

d'un parcours. La méthode **temps distance**, en considérant le courant, peut également être utilisée mais avec les désavantages mentionnés précédemment. Peu importe la méthode utilisée, il convient de donner le départ d'une régata en prévision que tous les concurrents contournent la marque la plus éloignée à l'étable (si la course est un aller-retour). Lorsque la flotte est divisée en classes, il est commun que les plus lents partent en premier et les plus rapides par la suite pour un rendez-vous à la bouée la plus éloignée.

Les méthodes suivantes peuvent être utilisées pour le calcul des temps compensés. Les unités de mesure sont entre guillemets "".

TEMPS DISTANCE

DISTANCE SUR L'EAU "mille naut." = DIST. FOND MESURÉE SUR LES CARTES "mille naut."

CORRECTION "min" = DIST. EAU "mille naut." X (HAND "sec/mille" /60)

TEMPS COMP. "min" = TEMPS RÉEL "min" - CORRECTION "min"

TEMPS DISTANCE EN CONSIDÉRANT LE COURANT

DISTANCE SUR L'EAU "mille naut." = DIST. FOND "mille naut." - ((TEMPS RÉEL "min" X COURANT "kts") /60)

CORRECTION "min" = DIST. EAU "mille naut." X (HAND "sec/mille" /60)

TEMPS COMP. "min" = TEMPS RÉEL "min" - CORRECTION "min"

TEMPS SUR TEMPS

TEMPS COMP. "min" = TEMPS RÉEL "min" X 650 / (508 + HAND "sec/mille")

TEMPS SUR TEMPS EN CONSIDÉRANT LE COURANT

TEMPS COMP. "min" = TEMPS RÉEL "min" X 650 X [1 / (508 + HAND "sec/mille") + COURANT "kts" /3600]

DANIEL LÉTOURNEAU
PHOTOGRAPHE
Depuis 1979

- Famille
- Portrait
- Mariage
- Soins d'affaires (Internet)
- Cartes de mariage

PASSEPORT IDENTIFICATION
418 838-3827
20, rue Kennedy, Lévis
Service de Rend-Point et de Géographie
environnement à Lévis-Pud
www.danielletourneau.net

PÂTISSERIE
Michèle Marotte
Propriétaire
Jacques Dubé
Cuisinier

5205, boul. de la Rive-Sud
Lévis (Quartier) Case 421
Téléphone : 418-833-5223
Intérogateur : 418-833-5167

normandin
Restaurant Normandin
St-Romuald
2080, boul. La Rive-Sud
Téléphone : (418) 839-5861

Tourisme LÉVIS.com

RESTO-PUB Rynd
Pour tout genre de réception!

- Soirées • Séminaires
- Fêtes • Banquets
- Salles de réception de 50 à 100 personnes
- Déjeuner • Mariage • Vins d'honneur

Lévis (418) 833-0638
1305, boul. de la Rive-Sud, LÉVIS QBC

Les partenaires identifiés sur ces pages se sont associés au sport de la régata parce qu'ils ont foi en son potentiel promotionnel et sportif.

Le Comité de Courses de Parc Nautique Lévy remercie ses partenaires pour leur appui.

ACTIVITÉ « BLÉ D'INDE »

par **Germain Bussières**

À la demande de certains membres de P.N.L. et avec l'approbation du C.A., il a été décidé d'organiser une épluchette de blé d'Inde le dimanche 12 août.

Étant donné que j'étais en congé cette journée, je me suis offert pour organiser cet évènement. Dès lundi le 6 août, j'ai affiché dans les portes des descentes des quais la date et l'heure de l'activité. L'évènement s'est très bien déroulé avec la participation de plusieurs membres et nous avons écoulé 49 douzaines de blé d'Inde sur 54.

Il semblerait que nos membres aient apprécié cette journée.

Merci aux participants!



Merci à monsieur Germain Bussières qui a pris l'initiative de l'organisation de cette journée.

NDLR

Les photos sont de Germain Bussières

AU REVOIR ET MERCI !

par **Lucie Poudrier**

Neuf belles années se sont déjà écoulées depuis mon arrivée à Parc Nautique Lévy afin d'assurer le poste de secrétaire administrative de notre marina.

Cette marina que j'ai eu à cœur et de qui j'ai pris le plus grand soin au point de vue « administratif ». Tant de nouvelles connaissances par rapport au nautisme dont j'ai du faire l'apprentissage et la par la suite, la gestion.

J'ai reçu ma formation de Gisèle Pérusse. Par la suite, Gisèle est devenue ma très grande amie et nous nous revoyons régulièrement.

À mon arrivée en 1999, j'ai vécu l'agrandissement de la Capitainerie qui s'est déroulé durant l'hiver 1999-2000. Beaucoup de travail dans ce dossier pour une petite nouvelle qui avait tellement à apprendre. Heureusement, monsieur Royer suivait de près et apportait, selon les besoins, toutes les recommandations et conseils voulus.

En 2004, je me suis portée volontaire pour organiser les festivités qui entoureraient le 20^{ième} anniversaire d'existence de Parc Nautique Lévy. On m'a fait confiance en me confiant ce mandat qui en était un de taille.

D'après les commentaires reçus, ce fut une très belle réussite et j'en suis très fière. Ce fut aussi une expérience valorisante qui me procure de beaux souvenirs. Un merci bien spécial à monsieur Jean-Luc Lemieux qui m'a considérablement aidée dans les recherches pour retracer dans ce

passé de 20 années, toutes ces personnes qui avaient, de par leur passage à Parc Nautique Lévy, contribué au développement de la marina. Il fallait à tout pri les inviter à la table des retrouvailles, lors du souper du 20^{ième} anniversaire.



Je laisse à France, qui me succédera, le bonheur d'organiser le 25^{ième} anniversaire. Elle est déjà avertie que ça prendra un chapiteau de quatre pignons.

Il y a aussi vous tous « membres et visiteurs saisonniers » qui m'avez apporté beaucoup. J'ai ressenti un immense plaisir à travailler avec et pour vous et, en même temps, ce travail s'est souvent traduit par de beaux liens d'amitié qui, j'espère, continueront d'exister dans le futur. Durant ces neuf dernières années, j'ai à moi seule accueilli près de 160 nouveaux membres actifs. Une fois le droit d'adhésion signé, c'était toujours une grande joie pour moi que de dire au nouveau membre « Bienvenue chez nous en tant que membre actif de la Corporation », et ce, accompagné d'une bonne poignée de main.

Je désire aussi exprimer ma reconnaissance à toutes les personnes qui m'ont fait confiance au cours de toutes ces années.

Merci à tous les membres de chacun des Conseils d'administration qui m'ont escortée dans mes travaux quotidiens, aux membres qui m'ont fait vivre de si bons moments et à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont enjolivé ces neuf dernières années. Merci aux quatre Commodores avec qui j'ai travaillé de très près : Messieurs Jean Bruneau, Marc Royer, Guy Bégin et Jean-Marc Lafrance.

Après quelques jours de formation auprès de France, ma remplaçante, je puis vous garantir que vous en serez tous bien satisfaits. Elle est compétente et charmante. Je lui souhaite de vivre à Parc Nautique Lévy, ce que j'y ai moi-même vécu. De tous les employés que j'ai côtoyés, je garderai un bon souvenir.

Toutefois l'heure de la retraite a sonné et il est temps pour moi d'aller rejoindre mon conjoint, Jean-Marc, dans notre projet de rénovations suite à l'achat d'une vieille maison centenaire dont nous avons fait l'acquisition l'année dernière.

Quelle belle marina qu'est la nôtre. Vous me manquerez.

Votre dévouée ex-secrétaire de Parc Nautique Lévy,

Lucie



LA SÉCURITÉ AVANT TOUT.

par Jean-Luc Lemieux

Depuis un certain nombre d'années, le nombre des bateaux de plaisance va en augmentant au point où plusieurs marinas affichent complet annuellement. Dans le présent article, je ne vous entretiendrai pas sur le manque d'espace dans nos ports de plaisance et sur le peu d'intérêt que démontrent nos gouvernements envers les plaisanciers qui contribuent à enrichir grassement les coffres de l'État, mais sur le comportement de plusieurs navigateurs ayant demandé à la Garde Côtière de leur venir en aide.

Première des choses, il y a ceux qui ne possèdent pas à leur bord une radio de type VHF et qui se fient uniquement sur leur téléphone cellulaire pour communiquer avec le monde extérieur. J'ai même entendu des bateaux communiquer avec leur marina et demander au personnel sur place de communiquer avec les représentants de la Garde Côtière. En soi, une telle façon de faire n'est pas mauvaise mais elle est non souhaitable. Dans le cas d'un bateau en panne au milieu du chenal, qu'arrivera-t-il si un navire de 60 000 tonnes s'amène en votre direction sur un gisement de collision? À ce que je sache, un annuaire téléphonique n'est pas disponible pour connaître le numéro de téléphone

de ce dernier. Dans un tel cas, votre dernier recours est d'utiliser votre radio VHF pour communiquer avec ce dernier. Il y va de votre sécurité et peut-être de votre survie.

Deuxièmement, il est bizarre que certains plaisanciers fassent appel aux services de la Garde Côtière et qu'ils ne prennent pas les moyens pour bien identifier l'embarcation en panne. Il existe un drapeau de signalisation de couleur orange avec un carré et un rond peints en noir indiquant que vous avez besoin d'aide. De plus, il n'est pas défendu d'agiter les bras, d'utiliser une lampe de poche et même sa radio VHF.

Finalement, je vous invite à relire les directives émises par la Garde Côtière pour ce qui est du remorquage* :

- a. *Il incombe aux navigateurs de prendre eux-mêmes des dispositions en vue du remorquage ou du sauvetage lorsqu'ils nécessitent de tels services.*
- b. *La GCC ne remorque pas les navires sur demande et ne fait pas concurrence aux entreprises de remorquage commerciales.*
- c. *Toutefois, pour les navires désemparés en détresse, la GCC peut assurer des services de remorquage si le commandant*

du navire de la GCC juge qu'il s'agit du meilleur moyen de sauver des vies. Dans d'autres cas, le remorquage sera effectué par la GCC uniquement lorsque tous les efforts déployés pour obtenir l'aide d'intérêts privés ou commerciaux ont été vains. Pour des raisons de sécurité, la GCC suivra la situation de près jusqu'à ce que celle-ci soit corrigée.

- d. *Si un navire désemparé demandant de l'aide dans une situation de nature moins urgente refuse une aide commerciale ou privée lorsque celle-ci est disponible, l'aide de la GCC sous forme de remorquage sera refusée.*
- e. *Les procédures précisent également que lorsqu'un navire de la GCC est chargé d'aider un navire désemparé dans une situation non urgente, ce navire terminera normalement toute autre mission critique qu'il exerçait à ce moment, comme une opération d'application des lois sur les pêches, avant d'aider un navire désemparé. Les navigateurs devront peut-être attendre quelques heures s'il n'y a pas de danger immédiat.*

* Garde côtière canadienne - Recherche et sauvetage - Procédures d'aide aux Navires Désemparés - Mai 5, 2004



AGENCE DE PÉTROLIERS OCÉANIQUES LIMITÉE
OCEANIC TANKERS AGENCY LIMITED

« MATIÈRE À RÉFLEXION »

par Pierre Dorval

En l'espace d'une semaine à la fin juillet, deux plaisanciers ont péri noyé. Ni l'un, ni l'autre ne portait son gilet de sauvetage. De quoi faire réfléchir! Juste au Québec, on rapportait, à ce moment, un total de 26 noyades et on en n'était qu'à la moitié de la saison.

Le premier cas dont je veux vous entretenir s'est produit le 29 juillet dernier et a été relativement bien médiatisé, mais pour le bénéfice de ceux qui étaient en vacances ou qui n'en auraient que vaguement entendu parler, je vous rappelle les faits. Une excursion familiale tourne au drame lorsqu'une femme de 53 ans s'est noyée aux écluses de Beauharnois. En voulant se rafraîchir, elle a sauté à l'eau et aurait été aspirée par les remous provoqués par l'hélice du moteur d'un cargo qui circulait dans le secteur.

Le drame s'est produit après que la dame eut décidé de se baigner en plongeant du bateau amarré à la limite de l'écluse et du lac St-Louis. Alors qu'elle nageait, sans gilet de sauvetage, un cargo dénommé l'Algontario s'est engagé dans l'écluse. Lorsqu'il a fait machine arrière pour ralentir son erre afin de s'immobiliser, le mouvement de l'hélice a créé un courant qui a littéralement aspiré la dame pourtant située à plusieurs dizaines de mètres du cargo. Trois personnes ont tenté de lui venir en aide dont son fils et sa bru, mais ce fut en vain. Selon les explications de la police, ces derniers n'ont pas été aspirés parce que le phénomène ne dure que quelques secondes. C'est ainsi qu'ils ont vu la femme se faire engloutir par l'eau verdâtre pour ne plus réapparaître. Ce sont les plongeurs de la Sûreté du Québec qui ont retrouvé le corps sans vie peu avant minuit au fond de l'écluse à proximité du navire.

Quiconque a déjà navigué à proximité d'un tel navire a sans doute expérimenté cette sensation de ne plus avoir de contrôle sur le bateau

tellement leur système de propulsion génère des remous; on se sent comme dans une machine à laver tellement ça peut brasser. Bref, la pauvre dame aurait plongé au mauvais moment, même si le navire était déjà éloigné du quai.

Cet événement me fait penser à des situations un peu similaires qu'on peut voir de temps à autres sur le fleuve alors que certains plaisanciers s'amuse à poursuivre les cargos pour sauter leurs vagues. La plupart du temps ce sont des motomarines ou des bateaux moteurs recherchant des sensations fortes. Personnellement, je n'aimerais pas me retrouver à l'eau dans les remous créés par ces



mastodontes après une embardée qui aurait fait chavirer mon embarcation, et ce, même avec un gilet de sauvetage sur le dos. J'ai déjà vu également des voiliers prendre un malin plaisir à couper la route des cargos. Je me suis toujours dit qu'il ne faudrait pas que le vent lâche, sinon c'est l'abordage assuré. Il faut par contre mentionner que c'était beaucoup plus fréquent avant l'histoire du Mondesy. Depuis cet épisode, les pilotes du St-Laurent sont beaucoup moins tolérants et ils ne se gênent pas pour faire entendre les 5 coups de corne signifiant de s'écarter de leur route car vous êtes en danger. Même que cet été, nous avons été témoin d'un appel du capitaine du traversier Québec-Lévis lancé à Trafic Québec (voie 12) dans le but de porter plainte contre deux adeptes de motomarine qui s'amusaient à tourner autour du traversier en mouvement.

L'autre incident, tout aussi pathétique, est survenu au lac Champlain dans la baie de Shelburn, à proximité de Burlington, et implique des plaisanciers en voilier. Ce récit, tiré de l'intervention d'un participant du forum français du site internet de «Voile Abordable», raconte qu'en fin de journée, alors qu'il prenait l'apéro, ce dernier voit arriver dans la baie de Shelburn un voilier avec son génois (voile d'avant) battant au vent et sa grand-voile à demi affalée. La femme sur la plage avant criait qu'un coéquipier avait plongé, sans veste de sautage, pour récupérer une poignée de winch tombée à l'eau alors que le bateau était sous voile dans 15 à 20 nœuds de vent. La dame

lui a lancé la bouée en fer à cheval et le suivait du regard jusqu'au moment où elle l'a perdu de vue alors qu'il tentait de rattraper la bouée qui dérivait trop rapidement poussée par le vent. Les gens à bord du voilier lancent un Mayday et avisent la Garde Côtière américaine de la situation. En voulant retourner sur les lieux, ils décident d'affaler les voiles et de partir le moteur, mais l'enrouleur de génois s'est bloqué et, évidemment, un malheur n'arrivant jamais seul (loi de Murphy), un bout de cordage s'enroule dans l'hélice lorsqu'ils embrayent le moteur. Sans moyen de propulsion mécanique, ils décident alors de traverser la baie en dérivant afin de tenter de reprendre le contrôle du voilier. Pendant ce temps, plusieurs embarcations ayant entendu l'appel de détresse ratissent déjà la zone en attendant l'arrivée des Gardes Côtes. Malgré les recherches, ils n'ont pu retrouver le malheureux.

Suite page 14

Un bateau moteur ramènera la bouée fer à cheval en début de soirée, mais aucune trace de l'équipier. Apparemment, c'était un excellent nageur, mais la panique et l'épuisement sont venus à bout des forces de cet homme. Tout ça pour une poignée de winch qui vaut à peine une quarantaine de dollars. Une décision instinctive plutôt que raisonnée vous en conviendrez. Le 16 août dernier, la police du Vermont et la Garde Côtière américaine annonçaient qu'un corps avait été retrouvé dans l'eau près de Burlington, et que ces vêtements

correspondaient à ceux de l'homme porté disparu au début du mois.

En réaction à cet accident, un autre internaute racontera qu'une situation similaire s'est déjà produite sur le lac St-Jean, mais qu'elle s'était heureusement bien terminée. En fait, le plaisancier expérimenté voguait allègrement sur son voilier de 35 pieds par 25 nœuds de vent jusqu'au moment où sa casquette, qui était pour lui un souvenir inestimable, est emportée par un coup de vent. Sans faire ni un ni deux, il se jette à l'eau

instinctivement pour récupérer sa casquette sans prendre le temps d'arrêter le voilier. Une chance que sa compagne a réussi à prendre le contrôle du voilier et à faire demi-tour pour le récupérer, car de lui également on parlerait au passé. L'histoire dit qu'il a eu droit à toute une remontrance de sa conjointe, mais ne dit pas s'il a récupéré sa casquette ou si elle la lui a fait manger.

Sources: Canoë INFOS, Le Soleil de Valleyfield, édition électronique 1-08-07, Forum français site internet Voile Abordable www.voile.org ●



4 à 7
du lundi au vendredi
Bar laitier
Vins et fromages,
repas chauds pour emporter

Réservations et commandes: **304-4000**



ASSURANCE MARITIME

Habitation, automobile et commerciale

Maintenant deux bureaux pour vous servir

Assurances
**LEMIEUX
LAPOINTE**

Assurances
**FORTIN
FRÉCHETTE**

Cabinet de services financiers

Cabinet de services financiers

4950, boul. de la Rive-Sud
bureau 202
Lévis (Québec)
G6V 4Z6

Téléphone : (418) 835-0939
Télécopieur : (418) 835-5810
info@lemieux-lapointe.com

186, rue Commerciale
Saint-Henri de Lévis
G0R 3E0

Téléphone : (418) 882-0801
Télécopieur : (418) 882-5325
info@fortin-fréchette.com



Claude Marcoux L'Écuyer

THANATOLOGUE

Jean Garneau

2112, chemin du Sault, St-Romald (Québec) G6W 2K6
cmarcoux@videotron.ca

TÉL. : (418) 839-8823 • TÉLÉC. : (418) 839-0016

BERGEDAC

BERGEDAC LTÉE
ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

Licence R.B.Q.: 1331-4208-57

Excavation • Terre • Sable • Gravier • Aqueduc & égout • Travaux de terrassement
Location de machineries lourdes • Marteau hydraulique • Enlèvement de la neige

CLÉMENT BERGERON
Tél. rés.: (418) 833-0991

5161, St-Georges
Lévis (Québec) G6V 4P3
Bur.: (418) 833-1282
Fax: (418) 833-7196

NOUVEAUTÉ
MOTO
RIVE-SUD
24 heures

HONDA
Produits
Mécaniques

VOUS OFFRE MAINTENANT TOUS LES PRODUITS MÉCANIQUES HONDA

www.motorivesud.com
628, route Kennedy, Pintendre • 837-7170



HONDA
MEILLEUR VENDEUR

MOTOS ET VTT HONDA
AU QUÉBEC (2006)

VOUS OFFRE MAINTENANT
TOUS LES PRODUITS MÉCANIQUES HONDA

GAZ AU FOND pour vous servir



TYMoteurs

1091, rue Commerciale 684, Route 281
St-Jean-Christophe, Qc Saint-Raphaël, Qc
G6Z 2E8 GOR 4C0

Tél.: 833-0500 Tél.: 243-2292
Fax: 833-0511 Fax: 243-2123

tymoteur1@bellnet.ca tymoteur@globetrotter.net
www.tymoteurs.com



ski-doo
SEA-DOO

CAN-AM

POLARIS

PGO

• Tondeuse
• Scie à chaîne
• Tracteur
• Vêtements

« LES ÉCHOS DE L'OcéAN »

par **Georges Leblanc**, skipper

Je présente « Les Échos de l'Océan » depuis plusieurs années sous la forme d'une chronique fournissant des informations concernant les activités du skipper et de son « Équipe de Voile Océanique ». Pour la suite « Les Échos de l'Océan » deviendront un livre et il sera édité en novembre. Afin de vous entretenir sur le contenu de ce troisième ouvrage et de piquer votre curiosité, je joins ci-dessous ce qui devrait être probablement l'introduction de ce nouveau livre.

INTRODUCTION

Il y a un temps lointain où les hommes de la mer, ces navigateurs du grand large, de l'inconnu, parcouraient le globe pour aller pêcher la morue, peut-être même pour chasser la baleine ou bien pour conquérir de nouvelles terres et ramener des richesses à leurs monarques. Ce sont eux, finalement, qui voyageaient tout en aventure. À leur époque, la seule manière de vraiment joindre d'autres cieux était de s'embarquer à bord de ces bateaux à voile et de voguer au gré des vents sur l'immensité des océans. C'est ainsi que, sans s'en douter, ils faisaient les premiers pas vers la mondialisation. Ils s'absentaient pendant de très longues périodes; à leurs calendriers la date du retour n'était pas déterminée. Sans être oubliés par ceux qui les voyaient prendre le large, il n'empêche que, pendant tout ce temps, personne ne savait ce qu'il advenait de ces hommes audacieux, téméraires et, en certaines occasions, embarqués malgré eux... Synonyme de

patience, l'espoir de les revoir n'était récompensé que lorsque, enfin, la silhouette de la mâture de leur vaisseau se pointait à l'horizon après de longs mois d'absence, ou même quelquefois, qu'après quelques années sans qu'aucune nouvelle ne soit parvenue aux terriens qui se morfondaient dans l'attente et l'inquiétude. C'était une rude époque; dans les villes portuaires la vie se déroulait en rapport avec l'activité qui régnait dans la rade lors des départs ou des arrivées et, bien sûr, à la taverne, ce milieu davantage fréquenté que le perron de l'église, c'était le lieu spectacle. On pouvait y voir et écouter les marins revenus récemment, attablés devant un bock à bière des heures durant, où ils éveillaient ou faisaient rêver les chercheurs d'émotions fortes. Finalement, c'était par ces conteurs que l'on découvrait ce qu'était la vie en mer et que la nouvelle était connue...

Les siècles se succèdent et l'attitude des hommes de bateaux ne change pas; ils

ressentent toujours le besoin de confronter la mer, que ce soit par obligation pour gagner sa croûte ou pour le plaisir de naviguer. Pour certains, dont nous sommes porteurs du gène, il s'agit de maîtriser de performants et imposants voiliers sur des traversées océaniques. Nous résistons difficilement à l'appel du large, nous sommes des adeptes de la course au large à la voile en solitaire, qualifiés prétendument de téméraires et un tantinet fous...

Les océans sont toujours aussi grands et éprouvants, toujours beaux et envoûtants, pas plus et pas moins hostiles qu'au-paravant. Cependant, pour le bonheur et la sécurité des coureurs d'océans que nous sommes, les matériaux, les technologies et les équipements qui arment nos voiliers ultramodernes nous procurent de l'aisance, une performance accrue, facilitent la navigation et nous permettent aussi de communiquer au quotidien avec les êtres chers, nos partenaires ainsi que le grand public par l'entremise des médias.

Véhiculer les valeurs humaines de la course au large à la voile, faire vivre à distance l'aventure qui se déroule au moment de ces grandes épreuves sportives, voilà le mandat que mon «Équipe de Voile Océanique» et moi-même nous nous sommes donné il y a plus de dix ans.

Afin de transmettre ce que j'ai vécu personnellement lors de quelques-uns des événements marquants et inoubliables de ma carrière de skipper, j'ai

écrit «Au-Delà des Limites» et «L'Océan Prédateur» que vous avez peut-être déjà lus. Ces deux bouquins, indubitablement, en disent long sur mes états d'âme, mes bonheurs, mes malchances et sur ma manière d'aborder les problèmes et de lutter contre les éléments déchaînés, et ce, afin de survivre. N'allez pas penser que tout a été dit, car les étapes à franchir pour réussir à armer un voilier performant, pour parfaire notre entraînement et pour finalement

prendre les départs à ces grandes courses internationales n'ont que très peu été explorées, elles sont encore inédites. Afin d'y remédier, je vous présente cet ouvrage «Les Échos de l'Océan», ces échos qui se propagent par mes écrits tant sur ce qui se vit sur les océans, ces vastes étendues d'eau de mer, que sur mes trois derniers voiliers de course, tous nommés consécutivement «Océan».

Visitez : www.georgesleblanc.com ou venez me rencontrer...

Pour en savoir davantage sur nos activités, nos projets, sur les services de consultations, ou pour se procurer : le DVD «Seul sur l'Océan» les livres «Au-Delà des Limites», «L'Océan Prédateur» ou le coffret «Aventures Extrêmes» ●



En partenariat avec

L'UNION CANADIENNE
 COMPAGNIE D'ASSURANCES
Membre du groupe de sociétés Co-operators

Voici notre gamme de produits connexes

PROGRAMME D'ASSURANCE
Global Auto

PROGRAMME D'ASSURANCE
Global Moto

PROGRAMME D'ASSURANCE
Global VR

PROGRAMME D'ASSURANCE
Global Nordik

PROGRAMME D'ASSURANCE
Global VTT

PROGRAMME D'ASSURANCE
Global Maison

Obtenez des économies substantielles en souscrivant à plusieurs programmes.

De l'assurance en direct

PROGRAMME D'ASSURANCE

Global Nautik

1 877 320 • BATO
1 888 50GLOBAL

LUSSIER

CABINET D'ASSURANCES
et services financiers inc.
www.lussierassurance.com



« L'avenir se planifie maintenant »

Un des cabinets les plus importants en province!

- Plus de 25 assureurs disponibles
- Plus de 200 représentants à la grandeur su Québec



Nicolas Roy, Gilles Landry propriétaires

- Assurance VIE
- Assurance SALAIRE
- ACCIDENT / MALADIE
- Assurance COLLECTIVE
- Assurance HYPOTHÈQUE
- MALADIE GRAVES
- Assurance VOYAGE
- PLACEMENTS

Siège social : 784 route du président Kennedy, suite 210, Pintendre (Québec) G6C 1E2, Téléphone : (418) 835-0444

- Succursales :
- St-Georges : 1-877-248-2004
 - Victoriaville : 1-819-752-2115
 - Montréal : 1-866-489-0004



LETTRAGE
SIGNATURE

Bande décorative pour bateau

Tél. : (418) 837-6300
 Téléc. : (418) 837-7705
 info@letragesignature.com

BOB, Président-Kennedy
 Pintendre [Québec] G6C 1K1



Desjardins
Caisse populaire
de Lévis

PARTENAIRE DE NOTRE MILIEU



LES TOITURES
CLAUDE MORIN INC.
FERBLANTIER-COUVREUR

Couvertures de tous genres.

415, Rte 275, Ste-Marguerite
 Dorchester (Québec) G0S 2X0
 Bur.: 418. 935.3764
 Fax: 418. 935.3604

Michel Dallaire
 Rés. Tél./Fax: 418.833.8647
 Denis Boulay
 Rés. Tél./ Fax: 418.888.4291

Jean-Maurice
Deslauriers
 COURTIER IMMOBILIER AGEE

Tél. : (418) 839-5871

519, Genest, Saint-Romuald G6W 2X5
 Sans frais : 1 866 839-5871 Téléc. : 573-3143
 Courriel : info@jmd.ca



www.jmd.ca

ACNQ # A204 • OQ # 2437 • OQAF # 7912



merrill
allard inc. Produits pétroliers

À votre service
depuis 1964

Florent Allard



2309, avenue de la Rotonde
 Chamy (Québec) G6X 2M2
 Téléphone : (418) 832-8104
 Cellulaire : (418) 808-9756
 Télécopieur : (418) 832-1457
 www.merrillallard.com
 florent@merrillallard.com



Gilles Blanchet
561-6066

Mécanique
polyfibre@hotmail.com

LA BARQUE FÊTE SES **25 ANS** CETTE ANNÉE **1982-2007**



Un 6 à 9 au coût de 5,00\$ (buffet froid + une consommation) aura lieu le vendredi 5 octobre 2007 à la capitainerie du Parc Nautique Lévy pour la soirée d'inscriptions. Belle occasion de revoir les membres et d'accueillir les nouveaux. Visitez le site de la Barque pour plus d'informations : <http://www.labarque.qc.ca/>

Réservation obligatoire auprès de France Lacroix au 831-3232. Date limite : 1e octobre

Qu'est ce que c'est que l'association La Barque

L'association «Les plaisanciers de la Barque Inc.» a été formée à Québec en 1982. A l'époque, l'association ne comptait que quelques constructeurs amateurs. Aujourd'hui, même si la plupart de ses membres sont des plaisanciers de la région de Québec, la Barque compte près de 200 membres provenant de partout au Québec.

À tous les deuxièmes mercredis de chaque mois, et ce, d'octobre à avril, la Barque organise une soirée conférence au CEGEP Garneau à Québec à 19h30, à l'exception du mois de novembre alors que la soirée conférence se tiendra le 7 novembre.

Six (6) conférenciers invités présenteront aux membres une foule de sujets reliés au fabuleux monde du nautisme. Durant la saison, 4 activités connexes auront lieu le dimanche matin au Parc Victoria au coût de 5,00\$ par carte de membres.

L'abonnement donne également droit à 6 bulletins intitulés «Le Phare», ainsi que la possibilité

de faire des achats en groupe. Les bulletins touchent différents sujets sur le nautisme et ils vous parviendront durant la période d'abonnement.

Les membres actuels recevront, au cours du mois de septembre, leur formulaire de renouvellement. Les nouveaux membres peuvent télécharger le formulaire d'inscription sur le site web <http://www.labarque.qc.ca/Abonnement200607.htm>.

Il suffit de le remplir et de le faire parvenir par courrier en inscrivant vos coordonnées.

Toute autre personne intéressée ou invitée est admise à frais minimes. Inscrivez-vous en nous expédiant un courriel à l'adresse suivante:

labarque@labarque.ca

Robert Lacroix
Président de la Barque
418-831-3232

HORAIRE DES SORTIES DE L'EAU

par la direction

FIN(S) DE SEMAINE ET HEURE(S) DE DISPONIBILITÉ DU SERVICE DE HALAGE POUR « 2007 »

JOURS	HEURES/DISPONIBLES	HAUTEUR/MARÉE	MARÉE HAUTE
Samedi 15 septembre	07h30 @ 12h30	15.4	09 h 22
Dimanche 16 septembre	07h30 @ 13h00	14.4	0 h 00
Samedi 22 septembre	12h30 @ 15h45	11.2	15 h 47
Dimanche 23 septembre	13h30 @ 15h45	12.5	16 h 41
Samedi 29 septembre	07h30 @ 12h00	17.4	08 h 41
Dimanche 30 septembre	07h30 @ 13h00	16.4	09 h 26
Samedi 6 octobre	12h30 @ 15h45	12.1	15 h 44
Dimanche 7 octobre	13h30 @ 15h45	13.1	16 h 45
Samedi 13 octobre	07h30 @ 12h00	15.7	08 h 20
Dimanche 14 octobre	07h30 @ 12h30	15.1	08 h 57
Samedi 20 octobre	11h00 @ 15h45	11.5	14 h 02
Dimanche 21 octobre	12h00 @ 15h45	12.5	15 h 03

L'horaire d'inscription sera disponible dans la capitainerie près de la porte située du côté ouest. Vous devez **OBLIGATOIREMENT** vous inscrire ou prendre rendez-vous avec le **maître de port** pour la sortie de l'eau de votre bateau.

À compter du 10 septembre 2007, le service sera disponible sur semaine du jeudi au lundi de **07 h 30 à 15 H 45**. Les membres qui désirent sortir de l'eau leur embarcation par leurs propres moyens doivent demander l'autorisation au maître de port ou son suppléant avant de s'exécuter. Il n'y a pas de service de sortie de l'eau les mardis et mercredis.

Tous les bers et/ou remorques doivent être identifiés (nom du propriétaire et nom du bateau). Ils doivent être en état de marche, et ce, à la satisfaction du maître de port ou de son suppléant.

Les membres doivent signaler leurs intentions concernant la sortie de leurs bateaux, au maître de port, afin de pouvoir planifier le retour des bers sur le site de la marina.

TOUTES CES CONDITIONS DEVRONT ÊTRE RESPECTÉES AVANT QUE PARC NAUTIQUE LÉVY (1984) INC. AUTORISE LA SORTIE DE L'EAU.

